

Avis d'attribution des contrats d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du Domaine Public Maritime suite aux procédures de mise en concurrence, en application des dispositions du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP).

Nom et adresse de l'établissement gestionnaire :

Métropole Aix-Marseille-Provence Direction Développement des Ports de Plaisance Le Pharo 58, boulevard Charles-Livon 13007 MARSEILLE

Objet du (des) contrat(s):

Occupation et/ou exploitation de poste(s) à flot (PAF), plan(s) d'eau (PE) et/ou terre-plein(s) (TP) avec activité économique suite aux procédures de mise en concurrence, en application des dispositions prévues aux articles L.2122-1-1 et suivants du CGPPP. La Métropole Aix-Marseille-Provence délivre aux occupants énumérés cidessous une AOT d'une durée de cinq (5) ans sur le **Vieux-Port de Marseille.**

Référence de la procédure et Bénéficiaire(s) du contrat, Objet du contrat et Consistance d'occupation.

MECO3-2023-VP_LOT1 : La société MIDI NAUTISME pour l'exercice d'activités mixtes de nautisme et activités associées. 3 PAF – 1 TPB.

MECO3-2023-VP_LOT2 : La société LOCABOAT 13 pour l'exercice d'activités mixtes de nautisme et activités associées. 5 PAF – 1 TPB.

MECO3-2023-VP_LOT4 : La société ZEBOAT pour l'exercice d'activités mixtes de nautisme et activités associées. 5 PAF – 1 TPB.

Date de publication et durée de la publicité :

01/07/2024 pour une durée de 30 jours.